



HAL
open science

Le débat littéraire et philosophique pour sensibiliser les élèves au harcèlement scolaire

Emma Schillaci

► **To cite this version:**

Emma Schillaci. Le débat littéraire et philosophique pour sensibiliser les élèves au harcèlement scolaire. Sciences de l'Homme et Société. 2020. dumas-03116251

HAL Id: dumas-03116251

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03116251>

Submitted on 20 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Année universitaire 2019-2020

Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

Mention Premier degré

Le débat littéraire et philosophique pour sensibiliser les élèves au harcèlement scolaire

Présenté par Emma SCHILLACI

Première partie rédigée en collaboration avec Mathilde RICHARD

Mémoire de M2 encadré par Irène BACHLER

INTRODUCTION.....	1
ÉTAT DE L'ART	1
1.1 QU'EST-CE QUE L'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE ?	1
1.1.1 <i>L'évolution de l'enseignement moral et civique</i>	1
1.1.2 <i>L'enseignement de l'EMC aujourd'hui : les programmes de 2018</i>	3
1.1.3 <i>La discussion à visée philosophique</i>	4
1.1.4 <i>L'intérêt de l'approche de l'EMC par la littérature de jeunesse</i>	9
1.2 LE HARCELEMENT SCOLAIRE	10
1.2.1 <i>Le contexte dans lequel le harcèlement scolaire évolue</i>	10
1.2.2 <i>La définition du harcèlement</i>	11
1.2.3 <i>Les conséquences du harcèlement sur la victime</i>	13
1.3 COMMENT FAIRE DE LA PREVENTION AU HARCELEMENT EN CLASSE ?	15
1.3.1 <i>Le choix de l'album de littérature de jeunesse</i>	15
1.3.2 <i>Le travail mené autour de l'album de littérature de jeunesse</i>	16
PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES	16
METHODE.....	17
1.1 LES PARTICIPANTS.....	17
1.2 LE MATERIEL.....	18
1.3 LA SEQUENCE	19
1.4 VARIABLES ET INDICATEURS	22
RESULTATS.....	23
1.1 LA SENSIBILISATION DES ELEVES AU HARCELEMENT SCOLAIRE	23
1.1.1 <i>Avant la séquence</i>	23
1.1.2 <i>Pendant la séquence</i>	24
1.1.3 <i>Après la séquence</i>	24
1.2 LA CAPACITE DES ELEVES A LUTTER CONTRE LE HARCELEMENT SCOLAIRE	26
1.2.1 <i>Le débat moral</i>	26
1.2.2 <i>La discussion à visée philosophique</i>	26
1.2.3 <i>Les affiches des élèves</i>	27
DISCUSSION	28
1.1 VERS UNE SENSIBILISATION PROGRESSIVE AU HARCELEMENT SCOLAIRE	28
1.1.1 <i>Avant la séquence : Une sensibilisation au harcèlement scolaire limitée</i>	28
1.1.2 <i>Pendant la séquence : Une sensibilisation au harcèlement scolaire initiée</i>	29
1.1.3 <i>Après la séquence : Un impact réel mais une sensibilisation au harcèlement scolaire partielle</i>	29
1.2 LA CAPACITE DES ELEVES A LUTTER CONTRE LE HARCELEMENT SCOLAIRE : UN PREMIER PAS DANS LA LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT SCOLAIRE	30
1.2.1 <i>Le débat moral : Une volonté affirmée de briser le silence</i>	30
1.2.2 <i>La discussion à visée philosophique : Une mise en action timide</i>	30
1.2.3 <i>Les affiches des élèves : Une première ébauche de campagne de sensibilisation contre le harcèlement scolaire</i> 31	
1.3 LES LIMITES DE L'UTILISATION DES INDICATEURS.....	31
1.3.1 <i>Le débat silencieux</i>	31
1.3.2 <i>Les résumés des élèves</i>	32
1.3.3 <i>Le questionnaire final</i>	32
1.3.4 <i>La discussion à visée philosophique</i>	32
1.3.5 <i>Les affiches des élèves</i>	32

1.4	LES PERSPECTIVES DE CETTE ETUDE.....	33
1.4.1	<i>Les modifications à apporter à la séquence.....</i>	33
1.4.2	<i>D'autres actions à mettre en place.....</i>	33

CONCLUSION 34

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

Introduction

Le harcèlement scolaire est un concept récent. Cependant, ce phénomène fait partie des violences scolaires les plus courantes depuis des dizaines d'années. Cette violence se produisant à l'école, il est important de se demander quel rôle peut-elle jouer dans la sensibilisation et la prévention du harcèlement auprès des élèves. Cette question est d'autant plus importante que les conséquences du harcèlement touchent essentiellement l'engagement scolaire des élèves et leur santé mentale. Afin de sensibiliser les élèves et de les inclure dans la lutte contre le harcèlement scolaire, nous avons pris appui sur un album de littérature jeunesse et organisé des débats philosophiques.

La première partie de ce travail est un état de l'art portant sur les recherches faites sur le harcèlement scolaire et le rôle de l'école face à ce phénomène. La deuxième partie permettra de détailler la problématique de l'étude et de formuler des hypothèses. La séquence sera également décrite dans le cadre du contexte de l'étude. Enfin, nous présenterons et nous discuterons les résultats obtenus dans une troisième partie. Puis, nous vérifierons nos hypothèses et nous critiquerons nos indicateurs. Des pistes d'amélioration seront également apportées.

État de l'art

1.1 Qu'est-ce que l'enseignement moral et civique ?

1.1.1 L'évolution de l'enseignement moral et civique

Jules Ferry fit de l'école en 1882 un enseignement public laïque. Les lois Ferry, suppriment l'instruction religieuse à l'école. Les programmes scolaires sont alors laïcisés, l'instruction morale et religieuse est remplacée par « l'instruction morale ». C'est donc à la fin du XIX^{ème} siècle que l'instruction morale fait officiellement son entrée à l'école, séparée de toute idéologie religieuse (Bachler, 2018, p 137). Suite à l'application de la loi Ferry en 1882, de nouveaux programmes sont rédigés. La morale y est une discipline à part entière et distincte de l'instruction civique. Elle est enseignée selon un modèle déontologiste dans lequel le devoir et l'obéissance des élèves envers les parents, l'instituteur, les camarades, la patrie et soi-même sont soulignés. (Grange, 2012, p 2). Irène Bachler insiste sur le caractère indispensable de la morale laïque à l'école : « La morale de l'école

est capitale : c'est là que se joue la réussite ou l'échec de l'école laïque, et même tout le projet laïque. C'est le citoyen de demain et la société de demain qui se préparent à l'école » (Bachler, 2018). Cette « instruction morale et civique » introduite dans les programmes de 1883 sera enseignée jusqu'en 1960. (Bergougnieux, 2006, p 55).

Nous observons deux courants concernant l'enseignement moral et civique qui correspondent à deux époques : avant 1960 et après 1960. Avant 1960 la morale est enseignée à l'école primaire sans valeur religieuse. Nous y retrouvons alors une vision humaniste de la morale intégrant les valeurs du courage, de la prudence, de la politesse et de la gratitude. Ces leçons de morale sont critiquées à partir de la fin des années 60 jugées trop dogmatiques. La morale avait pour but d'éduquer les enfants en leur imposant les mêmes valeurs morales sans discussion possible. Nous constatons un rejet de la morale désormais considérée comme rétrograde. La société évoluant, les questions de morale se posent à nouveau notamment dans les années 80. La France a vu son taux de chômage augmenter en même temps que la mixité de sa population. La perte d'idéaux collectifs donne lieu à une montée du racisme et de la xénophobie doublée par une critique de l'autorité. Le retour de la morale à l'école est alors plus que nécessaire et doit être restauré, indique le professeur de philosophie Hervé Caudron (Caudron, 2007, p. 5). Il s'agit d'adapter la morale à l'école aux changements de la société afin de lutter contre l'individualisme et de recréer du collectif en enseignant des idéaux communs à tous. Une nouvelle conception de la morale à l'école voit alors le jour : « La morale ne s'enseigne pas, elle s'éprouve dans l'action et se discute » (Caudron, 2007). Il s'agit alors de faire vivre la morale en classe et de la discuter. La morale n'est plus enseignée mais éprouvée par les élèves par le biais d'élection de délégués de classe, par la construction d'un règlement de classe par les élèves ou par des projets de classe.

La morale à l'école trouve alors sa place parmi les disciplines scolaires enseignées par les professeurs des écoles. Pourquoi l'enseigner ? « Parce qu'il faut former une conscience apte à reconnaître et faire le bien » répond Hervé Caudron (Caudron, 2007, p. 11). Enseigner la morale aux jeunes enfants pour transmettre les valeurs du juste, former les consciences, rompre avec une société individualiste et apprendre à considérer le point de vue d'autrui.

Jusqu'en 1995, « l'instruction » morale et civique apparaît dans les programmes. Le Ministre de l'Education Nationale F.Bayrou, change cette dénomination pour la remplacer par «

Éducation civique » en 1995. Les notions philosophiques de bien et de mal disparaissent avec le mot « instruction ». Le plan pédagogique associé à l'éducation civique consiste à faire découvrir aux enfants, à partir de la vie de la classe « les règles de la vie en société, les valeurs qui la fondent et fait l'apprentissage de sa propre responsabilité » (Grange, 2012, p3).

C'est en 2008 que « l'instruction civique et morale » fait son retour dans les programmes officiels avec sa morale universelle et ses notions de bien et de mal. Enfin, en 2013, la morale est enseignée dans le cadre de « l'enseignement moral et civique » dont l'objectif est de « transmettre un socle de valeurs communes : la dignité, la liberté, l'égalité, la solidarité, la laïcité, l'esprit de justice, le respect de la personne, l'égalité entre les femmes et les hommes, la tolérance et l'absence de toute forme de discrimination. Il doit développer le sens moral et critique et permettre à l'élève d'apprendre à adopter un comportement réfléchi. Il prépare à l'exercice de la citoyenneté et sensibilise à la responsabilité individuelle et collective » (education.gouv.fr).

1.1.2 L'enseignement de l'EMC aujourd'hui : les programmes de 2018

Depuis juin 2018, nous pouvons constater des ajustements et des clarifications dans le bulletin officiel de l'éducation nationale de 2015. Les notions présentes restent majoritairement les mêmes que celles de 2015. Cependant, nous pouvons remarquer qu'il y a davantage de reformulations qui permettent de préciser les finalités attendues.

Dans les programmes d'enseignement moral et civique des cycles 2 et 3 est stipulé qu'une heure hebdomadaire doit être consacrée à cette discipline. À cela s'ajoute trente minutes consacrées aux situations favorisant l'expression orale. De plus, les programmes stipulent que « l'enseignement moral et civique s'effectue, chaque fois que possible, à partir de l'analyse de situations concrètes. La discussion réglée et le débat argumenté ont une place de premier choix pour permettre aux élèves de comprendre, d'éprouver et de mettre en perspective les valeurs qui régissent notre société démocratique ».

Concernant le cycle 1, l'enseignement moral et civique n'apparaît pas comme une discipline en tant que telle. Cependant, nous pouvons mettre en évidence que de nombreuses situations de classe permettent de pratiquer cet enseignement.

Dans les programmes des cycles 2 et 3, l'enseignement moral et civique est composé de quatre dimensions de la culture civique qui sont les suivantes :

- La sensibilité : l'enfant doit apprendre à identifier et à exprimer ses émotions et ses sentiments, mais aussi interpréter ceux de ses pairs.
- Le droit et la règle : cette dimension vise à faire comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.
- Le jugement : les élèves vont devoir comprendre et discuter des choix moraux que chacun rencontre. Pour cela, ils doivent apprendre à affirmer leurs idées, tout en écoutant ceux de ses pairs.
- L'engagement : l'école doit permettre aux élèves de devenir acteurs de leurs choix, et de participer à la vie sociale de la classe et de l'établissement. En effet, il est possible de mettre cela en place lors des conseils de classe, des débats à visée philosophique, des premiers secours, etc.

Ces dimensions permettent aux élèves d'acquérir les compétences essentielles du domaine 3 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture : « *la formation de la personne et du citoyen* ». Ce domaine vise à former les élèves à devenir de futurs citoyens et ainsi de prendre conscience des principes inscrits dans la Constitution de notre pays. Les principes fondamentaux de la Constitution française sont énoncés dans la devise, qui est : « Liberté, Egalité, Fraternité ». De plus, à cela s'ajoute la charte de la laïcité. C'est lors de la loi de refondation de 2013 que cette charte a été publiée et mise en avant dans les écoles.

Selon le ministère de l'éducation nationale, la charte de la laïcité a pour mission de « *faire respecter le principe de laïcité à l'école* ».

1.1.3 La discussion à visée philosophique

1.1.3.1 Qu'est-ce qu'est la DVP ?

La discussion à visée philosophique (DVP) entre dans la catégorie des débats réglés. Elle « a pour objet de réfléchir au sens des choses, en dehors de toute prise de décision et sans viser l'action. De façon générale, cette réflexion implique de sortir de soi-même, de partager les questions existentielles dans le temps et l'espace pour penser notre condition humaine dans ce qui

fonde notre rapport au monde et aux autres » (eduscol.education.fr). Michel Tozzi situe le développement des pratiques philosophiques à l'école en 1996. Ce philosophe a mené de nombreux travaux sur la didactique de l'apprentissage de la philosophie avec les enfants. Dans les années 2000, il mettra au point un dispositif de classe dans le cadre de l'apprentissage du philosophe : la « discussion à visée philosophique » (Tozzi, philotozzi.com).

Dans les programmes de 2015, les discussions à visée philosophique prenaient une place importante au sein de l'enseignement moral et civique. En effet, comme nous avons pu le voir précédemment, les élèves doivent avoir une pratique orale de trente minutes hebdomadaires.

Dans les programmes actuels de 2018, le terme « discussion à visée philosophique » ne figure plus. La raison pour laquelle ce terme n'apparaît plus c'est parce que le Michel Tozzi et les inspecteurs généraux de philosophie ont préféré réserver ce terme à l'enseignement philosophique à proprement parler (Irène Bachler, communication personnelle)

1.1.3.2 L'intérêt de la DVP

Si l'école a intégré la DVP c'est qu'elle la considère bénéfique au développement intellectuel et social des enfants. La discussion à visée philosophique participe à la construction identitaire des enfants, à l'instruction et à l'éducation des élèves mais aussi à la formation de futurs citoyens.

- Construire l'identité des élèves

Les discussions à visée philosophique prennent en compte les identités et les intelligences diverses de chaque élève afin de construire la connaissance et l'estime de soi.

De plus, lors des DVP les élèves vont apprendre à raisonner, à penser par eux-mêmes, à se questionner et à élaborer leurs convictions propres et leurs arguments.

- Instruire et éduquer les élèves

Les discussions à visée philosophique favorisent la parole orale et la pensée réflexive de chaque élève. Ce genre de discussion n'est pas innée pour les élèves puisqu'il s'agit d'une réflexion philosophique. Cela nécessite donc un apprentissage. Pour se faire, le professeur des écoles doit

préparer en amont cette discussion à visée philosophique afin de fixer les objectifs et les compétences.

De plus, « la DVP n'est ni un apprentissage de la démocratie, ni un lieu de parole. L'exigence visée, la règle implicite qui régit l'échange, est l'accès à la pensée en ce qu'elle ouvre vers l'universel : ce qui vaut pour tout autre que moi » (eduscol.education.fr).

- *Former des futurs citoyens*

Les discussions à visée philosophique permettent de faire prendre conscience aux élèves qu'au sein d'un groupe classe il réside différents points de vue qui peuvent être différents du sien. De plus, elles permettent aux élèves d'apprendre à écouter et entendre ce qu'autrui a à nous dire. La discussion à visée philosophique développée par Michel Tozzi poursuit plusieurs objectifs. Il est question de faire vivre une expérience démocratique aux élèves par la répartition de la parole et des règles entre eux. Elle vise également la construction d'une conscience philosophique au travers du questionnement, de la conceptualisation et l'argumentation. Tozzi a pour ambition d'apprendre aux élèves à penser par eux-mêmes et à « élaborer une pensée rationnelle et fondée sur les questions importantes posées à la condition humaine, au contact exigeant des autres » (Tozzi, philotozzi.com).

Il s'agit d'une discussion au cours de laquelle les élèves cherchent ensemble des réponses en créant un « intellectuel collectif ». Ils y découvrent le principe démocratique selon lequel chacun a le droit prendre la parole et de respecter celle des autres. Leur pensée est construite par des repères philosophiques intégrant le questionnement et l'argumentation.

1.1.3.3 Le déroulement d'une DVP

Dans les discussions à visée philosophique nous pouvons étudier tous les thèmes inscrits dans les programmes.

Afin qu'une DVP se déroule bien et que les objectifs visés par l'enseignant soient atteints, il est nécessaire que les élèves acquièrent la méthode de cette pratique et qu'ils aient compris les consignes et les règles qui lui sont associées. Selon Michel Tozzi, pour réaliser une discussion à visée philosophique il faut tout d'abord **problématiser** une situation. Cela peut être fait à partir d'un album de littérature de jeunesse, d'un problème rencontré en classe ou alors des interrogations

venant des élèves. Après avoir problématisé une situation, il faut la **conceptualiser**, c'est-à-dire qu'il faut définir les termes et les notions du questionnement de départ. Cela est nécessaire pour que la parole permette une pensée précise. Pour finir, il y a l'**argumentation**. Cette dernière consiste à se justifier lorsque l'on souhaite donner un avis, à répondre aux objections et à illustrer ses propos par des exemples vivants (Chirouter, 2015).

Lors d'une discussion à visée philosophique, l'enseignant n'a pas le rôle principal. Des rôles sont attribués à plusieurs élèves afin d'assurer le bon déroulement de cette pratique. Il est indispensable de rappeler les règles de vie de la classe. Une fois ce rappel fait, et si l'on suit la méthode de Tozzi, plusieurs missions sont attribuées à différents élèves. La première mission est celle du président qui lui va distribuer la parole. En distribuant la parole au sein du groupe, le président apprend la capacité sociale à la donner. La deuxième est le reformulateur. Ce rôle consiste à ce qui ce que l'élève résume ce qui vient d'être énoncé. Par une écoute attentive, il développe sa capacité à percevoir et à comprendre le raisonnement d'autrui. Enfin, le dernier rôle est le scripteur. Celui-ci prend des notes pour pouvoir arriver à construire avec les élèves une trace écrite. La fonction de scribe permet à l'élève de construire sa pensée en confrontant les différents points de vue. Le reste de la classe se divise en élèves discutant qui participent au débat et en élèves observateurs qui prélèvent des informations au cours de celui-ci qui serviront d'analyse ensuite. Cependant, l'enseignant reste présent lors du débat et essaye d'intervenir le moins possible. Il va tout de même reformuler certains propos énoncés par les élèves ou relancer la discussion lorsque celle-ci n'est plus assez dynamique (Tozzi, philotozzi.com).

Les discussions à visée philosophique peuvent commencer très tôt, c'est-à-dire dès que l'enfant peut parler. En effet, une discussion est possible dès que l'enfant commence à s'exprimer, à exprimer une idée, à écouter et à comprendre la réaction des autres à sa propre parole. De plus, nous pouvons souligner que Michel Tozzi parle de discussion et non de débat. En effet, le terme discussion se prête plus à un échange entre les élèves et non pas à une opposition comme pourrait le sous-entendre le mot « débat ». Lors de la discussion, les élèves échangent sur un sujet et essayent de comprendre la pensée d'autrui sans avoir un avis fermé sur le sujet en question. C'est à partir de ces échanges que les élèves seront amenés à se questionner sur le sujet.

1.1.3.4 D'autres écoles de la DVP

Nous pouvons souligner que depuis 1996, plusieurs méthodes de discussion à visée philosophique se sont développées dans l'univers scolaire. Ces approches pédagogiques ont pour but de philosopher avec des enfants et de leur apprendre à penser par eux-mêmes.

- La méthode Lipman :

La méthode Lipman intègre la présence d'un questionnement philosophique autour duquel les enfants sont invités à discuter et à construire un dialogue critique. L'enseignant a un rôle d'animateur dans la discussion afin de guider les enfants dans leur réflexion. Les élèves sont amenés à raisonner à partir d'une question commune. Cette méthode fondée sur les principes de Dewey et Piaget, vise par l'expérience, la construction d'une pensée logique, créative, responsable et métacognitive.

- Préalables à la pensée :

J. Lévine, D.Sénore, A.Pautard ont développé une méthode permettant aux enfants d'apprendre à penser et à réfléchir sur les problèmes de la vie. A l'occasion de débats d'idées, les enfants conscientisent leur pensée. Ils raisonnent autour d'une question existentielle forte, ils prennent ainsi conscience qu'ils appartiennent à un "groupe cogitant". Cette méthode fondée sur le cogito de Descartes, a pour but de faire de l'enfant un sujet pensant.

- Ateliers de philosophie :

Les ateliers de philosophie sont menés par l'adulte dont la présence est indispensable afin de guider le débat et de tisser du lien entre les idées et les concepts en jeu formulés par les élèves. A.Lalanne et O.Brenifier amènent les enfants à exprimer leur pensée en identifiant les sources de représentation. Ils réfléchissent à ce qu'ils pensent en ciblant l'origine et la limite de leur pensée. En outre, les élèves confrontent leur pensée et dans le dialogue, vont questionner leur discours.

- Dispositif coopératif :

Ce dispositif développé par A. Delsol et S. Connac a pour objectif d'intellectualiser le discours philosophique des enfants en le problématisant, l'argumentant et en le conceptualisant. Les enfants apprennent à construire une pensée réflexive dans un groupe de pairs. Dans ce

dispositif, les rôles sont répartis entre les élèves dans une visée coopérative. Inspirée des penseurs des pédagogies actives, cette méthode fait éprouver aux élèves la vie démocratique.

- Méthode de l'intervenant

Cette méthode nécessite l'intervention d'un philosophe qui présente un modèle de pensée aux enfants. Ces derniers vont alors débattre et philosopher en imitant le modèle de pensée. Ainsi, l'enfant est capable de faire évoluer son discours. J.F. Chazerans et M. Sautet ne placent pas l'enseignant dans le rôle d'animateur mais dans celui d'un pair pour les enfants (Michel Tozzi, 2006, p25, 26, 27).

1.1.4 L'intérêt de l'approche de l'EMC par la littérature de jeunesse

Actuellement, dans les bulletins officiels, il est stipulé que les enfants doivent être exposés à des situations orales. Ainsi, pour que les élèves apprennent à philosopher il est nécessaire de se baser sur des supports. D'après Chirouter Edwige, philosopher « c'est être capable, intellectuellement et affectivement de s'arracher à ses préjugés et à ses idées toutes faites. C'est répondre au besoin impérieux de donner du sens à sa vie et à son existence »(2015, p. 51). En effet, les enfants ont beaucoup de pensées et ne savent les organiser. De plus, leur expérience du monde est limitée, il faut alors leur apporter des outils pour qu'ils puissent enrichir leur raisonnement et pour qu'ils construisent leur propre point de vue (Chirouter, 2011).

En enseignement moral et civique, il est possible de prendre appui sur un album de littérature de jeunesse qui pourra servir à la réflexivité. Cependant il est indispensable de comprendre l'album en question avant d'entrer dans la réflexion de celui-ci. Travailler à partir d'albums de littérature de jeunesse permet aux élèves d'élargir leur vision. De plus, comme l'indique Edwige Chirouter, les albums de littérature de jeunesse ne sont pas choisis au hasard par l'enseignant. En effet, ils illustrent des aspects de la problématique qui est étudiée en classe. La littérature va permettre aux élèves de se sentir concernés par la question posée (Chirouter, 2015). Le texte littéraire va être un support pour apprendre à philosopher. De plus, comme le stipule Edwige Chirouter, la littérature est un tremplin pour accompagner de jeunes élèves dans l'apprentissage du philosophe (Chirouter, 2011, p. 25).

Pour finir, travailler à partir d'albums de littérature de jeunesse permet d'apporter aux élèves une culture littéraire supplémentaire. Le professeur des écoles peut ainsi faire de la transdisciplinarité en travaillant le français à partir de la compréhension d'album, puis en travaillant la réflexion des élèves à partir d'une question posée.

La littérature jeunesse trouve donc toute sa place dans le cadre de l'Enseignement Moral et Civique en cycles 2 et 3. L'EMC a pour objectif le respect des autres dans leur diversité et les atteintes à la personne d'autrui. A celui-ci s'ajoute l'identification et l'expression en les régulant de ses émotions et de ses sentiments ainsi que le partage et la régulation de ceux-ci dans des situations d'enseignement. Une réflexion sur le harcèlement scolaire peut ainsi être menée dans cette perspective.

1.2 Le harcèlement scolaire

1.2.1 Le contexte dans lequel le harcèlement scolaire évolue

Le harcèlement met en péril trois droits fondamentaux de la Convention Internationale des Droits de l'Enfants : le droit à l'éducation, le droit à la protection et le droit à la santé. La question du harcèlement est au cœur des débats sur le plan médiatique depuis 2011 et fait l'objet d'une mobilisation importante de la part des politiques publiques. Deux enquêtes de victimation menées entre 2010 et 2011 font un état des lieux du harcèlement scolaire et rendent compte de l'état de la situation :

- Le harcèlement verbal ou indirect touche environ 14% des élèves.
- Le harcèlement physique est estimé à 10% des élèves soit environ 200 000.
- 20 à 25% des absentéistes chroniques n'iraient plus à l'école par peur du harcèlement.
- Le nombre d'enfants victimes à la fois de harcèlement physique et verbal peut atteindre 11,7%.

Au total, le harcèlement toucherait 700 000 enfants et adolescents dont 380 000 de façon sévère. Parmi toutes les formes de harcèlement, le cyberharcèlement est celui qui augmente le plus significativement.

En France, le harcèlement est considéré comme appartenant aux violences scolaires. Nous y retrouvons trois types de violences : les violences physiques, les violences psychologiques et les violences sexuelles. Françoise Cochet approfondit cette classification des violences à l'école et différencie au sein des violences physiques les jeux dangereux, les jeux d'agression et les jeux de défi qui s'apparentent au harcèlement scolaire (Guilloux, 2018). De plus, le rapport de l'Organisation des Nations Unies de 2017 (Violence et harcèlement à l'école : rapport sur la situation dans le monde) révèle que le harcèlement se situe entre ces trois violences.

1.2.2 La définition du harcèlement

Le sociologue et psychanalyste américain Erich Fromm décrit le harcèlement comme un acte de cruauté, un « désir d'humilier et de blesser les sentiments d'une autre personne, amplifiée par la présence de témoins. » (Guilloux, 2018).

Etymologiquement, le mot *harcèlement* provient de *herse*. *Harceler* est la prononciation populaire de *herceler* qui est le sens figuré de *tourmenter*. Le mot *harcèlement* date de la fin du XVI^{ème} siècle. La herse est un outil agricole utilisé pour fouiller et travailler la terre avant de la semer. La herse, appartenant également au domaine militaire, est la grille que l'on abaisse pour protéger le château fort. Cette dernière image renvoie au caractère répétitif du harcèlement avec la volonté de faire céder les défenses afin de détruire l'assiégé.

Selon le rapport de l'ONU cité précédemment, le harcèlement est « un comportement intentionnel et agressif récurrent caractérisé par un rapport de force déséquilibré réel ou perçu comme tel au cours duquel la victime se sent vulnérable et incapable de se défendre ». Le rapport ajoute que ce dernier peut être physique, verbal ou social.

Le psychologue spécialisé dans le domaine du harcèlement scolaire, Dan Olweus décrit une situation de harcèlement de la manière suivante : « un élève est victime de harcèlement lorsqu'il est soumis de façon répétée et à long terme à des comportements agressifs induisant une relation d'asservissement psychologique qui se répète régulièrement amenant des sentiments de peur et/ou de honte. »(Olweus, 1999).

En somme, le harcèlement est une forme de violence répétée avec une intention de nuire qui prend lieu dans un rapport de force inégal entre deux enfants.

1.2.2.1 Les différentes formes de harcèlement

Le harcèlement prend trois formes : morale, physique et sociale. La psychiatre Marie-France Hirigoyen l'analyse comme une « Conduite abusive qui se manifeste notamment par des comportements, des paroles, des gestes, des actes, des écrits pouvant porter atteinte à la personnalité, à la dignité ou à l'intégrité physique ou psychologique d'une personne ». (Le harcèlement moral, 1998). Le harcèlement moral correspond alors une technique de destruction très difficile à repérer par les adultes.

Le harcèlement physique est directement lié au principe de discrimination. Il s'agit d'administrations de violences répétées qui placent la victime dans un état d'insécurité dangereux permanent.

Le harcèlement social correspond au phénomène de cyberharcèlement sur les réseaux sociaux.

1.2.2.2 Les processus mis en place dans une situation de harcèlement

Les situations de harcèlement sont difficiles à déceler par les adultes en grande partie parce que l'enfant qui en est victime ne parle pas. Plusieurs facteurs sont responsables de son silence. L'enfant se sent honteux, il ne sait pas à qui s'adresser, il craint de ne pas être pris au sérieux, il n'a pas confiance en l'adulte qui pourrait aggraver la situation, il veut protéger ses parents de ce qu'il vit. Les témoins de harcèlement eux se taisent par peur des représailles ou pour respecter un code d'honneur.

Le harcèlement a lieu à l'école et plus précisément dans les endroits isolés, qui échappent à la surveillance des adultes (toilettes, recoins, etc.). Il prend également place sur le chemin de l'école, à pied ou dans le bus, à la cantine, lors des activités périscolaires, dans les vestiaires et enfin à la maison par le biais des réseaux sociaux. En fin de compte, le harcèlement envahit complètement l'espace de vie de l'enfant.

Il est important de préciser que le harcèlement fonctionne souvent en bande organisée. Plusieurs enfants forment un groupe qui prend pour cible un autre enfant dans le but de le harceler. Dans une situation de harcèlement, nous retrouvons plusieurs protagonistes : une victime qui subit, des harceleurs qui agissent, des renforceurs qui encouragent ou participent passivement et confortent l'auteur et des spectateurs qui ne se sentent pas concernés mais qui peuvent devenir des défenseurs de la victime.

Il n'existe pas de profil type de victime de harcèlement cependant, une enquête de l'UNICEF dévoile quelques prétextes au harcèlement scolaire : 25% des victimes le seraient en raison de leur orientation de genre et de leur orientation sexuelle, 25% le seraient en raison de leur origine ethnique et les 25% autres le seraient pour des raisons diverses. Roselyne Guilloux, psychologue scolaire a établi une liste de facteurs qui rendraient certains enfants plus vulnérables que d'autres :

- L'apparence physique
- L'apparence vestimentaire
- Le milieu social
- Les résultats scolaires
- L'origine ethnique
- Le patronyme

Roselyne Guilloux ajoute que, de manière générale, « les harceleurs s'attaquent souvent à des élèves pacifiques, isolés, porteurs de traits discriminatoires, plutôt introvertis, manquant d'estime de soi, qui ont tendance à se montrer soumis et souvent très protégés à la maison » (Guilloux, 2018).

1.2.3 Les conséquences du harcèlement sur la victime

La scientifique Susannah Tye indique que le harcèlement scolaire peut avoir de graves conséquences sur le développement de l'enfant victime. Le harcèlement augmente considérablement le risque de dépression, de diabète et de maladies cardio-vasculaires. En effet, la

situation de harcèlement place la victime dans un état de stress permanent qui affecte sa concentration, son métabolisme et ses défenses immunitaires. Le rapport de l'ONU sur le harcèlement indique que « Les effets du harcèlement sont visibles près de 40 ans plus tard avec des impacts sur la santé et des conséquences économiques et sociales persistant à l'âge adulte ». (Guilloux, 2018). Nous décrivons les conséquences du harcèlement scolaire sur la victime à court, moyen et long terme.

1.2.3.1 A court terme

A court terme, Roselyne Guilloux rapporte que la victime éprouve de l'anxiété qui se manifeste par des tics et des Troubles Obsessionnels Compulsifs. Cela peut placer la victime dans un état de stress post-traumatique. En effet, les agressions et les violences subies par l'enfant sont vécus comme des traumatismes. Les symptômes de l'état de stress post-traumatique sont de même ordre que ceux liés à l'exposition à un événement traumatique dans un contexte de mort, de menaces de mort, de blessures graves ou d'agression sexuelle. Les réponses émotionnelles, dont la peur et le stress font appel à l'amygdale qui va envoyer des signaux d'alerte au corps : palpitations cardiaques, transpiration, préparation à la fuite. L'amygdale reçoit de nombreuses connexions de l'hippocampe, impliqué dans la mémorisation. L'amygdale apprend alors à répondre aux stimuli liés à la peur et provoque une réaction de crainte. L'enfant victime de harcèlement évolue dans un contexte de peur et subit des symptômes physiques envoyés par l'amygdale. Cela l'entraîne dans une spirale infernale où la perception des stimuli extérieurs va se dégrader et son environnement tout entier va être perçu comme dangereux et donc provoquant des réactions de crainte. En somme, l'enfant est victime de son harceleur mais également des perceptions erronées qu'il a de son environnement.

1.2.3.2 A moyen terme

Le rapport de l'ONU indique que l'exposition à la violence dans l'enfance peut « nuire au développement du cerveau et endommager d'autres parties du système nerveux ainsi que les système endocrinien, circulatoire, musculo-squelettique et reproducteur, respiratoire, et immunitaire, avec des conséquences à vie ». Roselyne Guilloux ajoute que dans les mois qui suivent la situation de harcèlement subie par l'enfant victime, les risques de suicide sont très élevés.

1.2.3.3 A long terme

Nous nous plaçons trois ou cinq ans après la situation de harcèlement. A long terme, le harcèlement a des conséquences sur la santé de la victime, sur sa vie professionnelle ainsi que sur sa vie sociale. La victime peut éprouver des pulsions suicidaires jusqu'à passer à l'acte, subir une dépression, avoir certains comportements réactionnels, des symptômes psychotiques et des somatisations. Une étude anglaise a prouvé que sur le plan professionnel, les anciennes victimes de harcèlement scolaire peinent à trouver un emploi, à obtenir un diplôme ou une formation. Enfin, dans le domaine social, le harcèlement peut être la cause d'une phobie sociale, d'un évitement et d'un repli sur soi.

1.3 Comment faire de la prévention au harcèlement en classe ?

Actuellement, dans nos écoles, il semble indispensable d'aborder la notion de harcèlement. En effet, le harcèlement a le plus souvent lieu au sein des écoles et toucherait 700 000 enfants. Même si ce phénomène n'est pas présent dans l'établissement scolaire, il faut cependant faire de la prévention de façon à qu'il ne puisse pas s'instaurer. Afin de prévenir le harcèlement, il est nécessaire de travailler en équipe sur le bien-être des élèves en organisant le temps scolaire et en posant des règles de vie. Il serait aussi envisageable de travailler sur des notions telles que : l'empathie, les émotions, l'estime de soi. Cette réflexion d'équipe autour du harcèlement est indispensable et urgente. Il s'agit d'y réunir les enseignants, le psychologue scolaire, le médecin scolaire et les membres du périscolaire. Dans le cadre de la co-éducation, les parents d'élèves doivent être intégrés à la discussion. En plus du travail fait en équipe, il est possible de faire intervenir d'anciennes victimes de harcèlement pour qu'elles témoignent.

1.3.1 Le choix de l'album de littérature de jeunesse

Afin de faire de la prévention au harcèlement dans ma classe, j'ai choisi de travailler à partir d'un album de littérature de jeunesse intitulé « *Rouge* » de Jan De Kinder. Cet album parle de violence, de moqueries, d'humiliation, de mots qui font mal, de rejet mais aussi de solidarité et de

courage. En effet, il faut avoir le courage pour s'opposer aux autres, le courage de parler, le courage de dire non, le courage de dénoncer et d'aider.

Je n'ai pas particulièrement repéré d'élèves qui se faisaient harceler ou d'harceleur au sein de l'école ou de la classe, mais l'objectif est de prévenir les élèves de ce phénomène. Cet ouvrage permet donc d'aborder le harcèlement. De plus, il permet de faire réfléchir sur les notions de courage et de solidarité.

Cet album décrit les moqueries et les souffrances qu'un petit garçon subit à l'école. Cet élève se fait moquer de lui et humilier puisqu'il suffit d'une parole pour qu'il rougisse. Ces camarades ont remarqué qu'il subissait des moqueries venant d'un autre élève, mais personne n'osait dénoncer, par peur des représailles. Mais un jour, la maîtresse demande ce qu'il se passe, une main se lève pour expliquer les faits, puis d'autres mains viennent en aide.

L'objectif d'étudier cet album est donc de montrer aux élèves les conséquences qu'a le harcèlement et qu'il est important d'en parler aux autres lorsqu'une personne en est victime. De plus, à cela s'ajoute la notion de solidarité quand un élève dénonce les faits.

1.3.2 Le travail mené autour de l'album de littérature de jeunesse

Tout du long de la séquence d'enseignement, un travail est fait à partir de l'album « *Rouge* » de Jan De Kinder. Dans chaque séance, la lecture de cet album est poursuivie et c'est à partir de celui-ci qu'un travail est proposé. Les pistes de travail sont différentes afin de varier : discussion à visée philosophique, reformulation de la situation de l'album, débat silencieux, débat moral.

Problématique et hypothèses

L'enseignement Moral et Civique qui contribue au troisième domaine du socle commun de connaissances, de compétences et de culture « *la formation de la personne et du citoyen* » vise à former les jeunes élèves en leur transmettant les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution Française. L'École apprend ainsi aux élèves à adopter une attitude critique en

développant leur capacité à juger par eux-mêmes dans des situations concrètes de la vie scolaire. Dans ce cadre, les élèves acquièrent des connaissances et partagent des valeurs en aiguisant leur sensibilité et en faisant preuve d'engagement. La mise en œuvre de discussions à visée philosophique concourt à la formation du futur citoyen et donne aux élèves l'opportunité de construire une réflexion autour de questions existentielles. Cette réflexion prend appui sur l'album de littérature de jeunesse afin de nourrir et d'élargir la pensée des élèves. Le respect des autres, les atteintes à la personne d'autrui, l'expression de ses émotions placés dans le contexte actuel de l'École, renvoient à une situation scolaire que nombreux connaissent : le harcèlement.

Ceci nous amène à interroger la problématique suivante :

« Comment faire de la prévention au harcèlement scolaire à partir d'une pédagogie du débat littéraire et philosophique ? »

Les hypothèses qui en découlent sont les suivantes :

Première hypothèse : La mise en œuvre de discussions à visée philosophique permet aux élèves d'être sensibilisés au harcèlement scolaire.

Deuxième hypothèse : L'utilisation d'un album de littérature jeunesse nourrit la réflexion des élèves au sujet du harcèlement scolaire.

Méthode

1.1 Les participants

L'expérimentation est menée dans une classe de cycle 3 à double niveau CM1-CM2. Elle fait partie d'un groupe scolaire constitué de huit classes allant du CE2 au CM2 situé en Haute-Savoie. Le public de cette école est diversifié, plusieurs milieux sociaux y sont représentés du fait de la proximité de l'école avec la frontière genevoise et de la présence d'un centre d'hébergement et de réinsertion sociale dans la commune. La classe est composée de vingt-huit élèves dont douze CM1 et seize CM2. Elle présente une hétérogénéité à plusieurs niveaux. Les élèves de la classe ne possèdent pas tous les mêmes aptitudes scolaires et des écarts de niveau sont observés, deux élèves sont pris en charge par le dispositif ULIS, un élève bénéficie de l'aide d'une AESH et une orientation SEGPA est proposée à deux autres élèves. L'hétérogénéité de la classe est également due à la différence d'âge des élèves. En effet, le double niveau CM1-CM2 réunit des élèves qui ont

parfois près de deux ans d'écart. De plus, dans cette classe, un élève de CM1 a sauté une classe et un élève de CM2 a redoublé. L'écart d'âge en est augmenté et a pour conséquence des différences de maturité entre les élèves. Ils éprouvent parfois des difficultés à se comprendre et se mettre à la place de l'autre. La majorité des élèves de cette classe a suivi sa scolarité dans cette école, ils se connaissent donc depuis quelques années et ont été amenés à vivre des expériences scolaires en commun. Ils ont pu être témoins, victimes ou agresseurs dans des situations de harcèlement au sein de cette école.

1.2 Le matériel

L'expérimentation s'organise en quatre séances d'Enseignement Moral et Civique d'une heure. La séquence est construite à partir d'un album de littérature jeunesse qui va structurer les séances autour du harcèlement scolaire. La première séance aborde le thème de la différence, la deuxième l'entraide, la troisième la violence et le silence et la quatrième est consacrée à la création d'affiches sur le harcèlement.

Au cours des trois premières séances, une lecture de l'album est offerte aux élèves. Elle permet de donner un point de départ aux séances et d'introduire le thème. Elle donne également de la matière aux élèves pour les tâches suivantes. Durant les phases de lecture menées dans la bibliothèque de l'école, les élèves écoutent attentivement et restent silencieux. La parole leur est donnée ensuite pour reformuler ce qu'ils viennent d'écouter afin de s'assurer de la bonne compréhension de tous. En découvrant l'histoire de l'album qui se déroule dans une classe, les élèves se projettent dans une situation de harcèlement scolaire.

Avec la lecture de l'album, l'imaginaire des élèves est sollicité. Cependant, il va enrichir leur raisonnement au cours de débats menés en séance 1, 2 et 3. Les débats vont permettre aux élèves de se distancer de l'histoire de l'album et de structurer leur pensée au niveau global. Les débats permettent aux élèves de construire une réflexion faisant appel à la morale. Ils sont organisés dans la salle d'EPS de l'école, les élèves sont disposés en cercle afin que tous puissent se voir. Chaque élève a l'occasion de s'exprimer et d'argumenter. Le premier débat permet de rendre compte de l'état initial des élèves au sujet du harcèlement scolaire. Le troisième débat évaluera l'impact de la séquence sur les élèves en termes de prévention au harcèlement.

Au cours de la séquence, une expérience qui a pour but de sensibiliser les élèves au harcèlement scolaire est menée. Elle s'appuie sur une expérimentation mise au point par une

enseignante anglaise. Deux pommes sont présentées aux élèves ; une pomme est insultée et tapée pendant plusieurs semaines de manière répétée alors que l'autre pomme est complimentée chaque jour. Les pommes se ressemblent et ont le même aspect extérieur. En revanche, lorsqu'elles sont coupées en deux, les élèves découvrent que la première pomme est pourrie et que la deuxième est intacte. L'expérience de la pomme a pour objectif de montrer aux élèves les conséquences du harcèlement scolaire ; deux élèves dont un qui est harcelé se ressemblent, pourtant l'un d'entre eux est meurtri à l'intérieur.

1.3 La séquence

<p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exprimer son opinion et respecter l'opinion des autres • Accepter les différences • Respecter les règles communes • Développer les aptitudes au discernement et à la réflexion critique • Confronter ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté et réglé 			
<p>Séance 1 – 1 heure</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux élèves de s'exprimer avec leurs mots et d'autres mots empruntés pour exprimer leurs émotions ou leurs idées (débat silencieux). • Reformuler les situations d'un album de littérature de jeunesse. 			
Déroulement – durée	Organisation pédagogique	Consignes	Matériels
<p>Phase 1 Lecture de l'album 25 min</p>	<p>Groupe classe</p>	<p>Lecture de la page 1 de l'album de littérature de jeunesse Rouge. Ensuite, poser des questions aux élèves sur la page lue.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qui parle ? • Qu'est-ce qui est discret et que personne n'a remarqué ? Qu'est-ce qu'a remarqué la petite fille ? • Pourquoi la petite fille dit qu'il est tout rouge ? <p>Décrire les pages 3 et 4 car elles n'ont pas de texte.</p> <p>Continuer la lecture de l'album : lire les pages 5 à 8. Puis, demander aux élèves de reformuler la situation.</p> <p>Poser les questions suivantes aux élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Que font Léna, Ronan et Paul ? • Pourquoi font-ils cela ? <p>→ Le terme <u>différence</u> apparaît.</p>	<p>Album Rouge (Annexe 1)</p>

Phase 2 Débat silencieux 20 min	Individuel/écrit	Débat silencieux fait avec toute la classe. Tout d'abord, expliquer ce qu'est un débat silencieux et expliquer comment il se déroule. Ensuite, donner la question de départ (qui sera notée au tableau) et collectivement, expliquer les termes : Pourquoi la différence d'autrui nous dérange-t-elle ? Puis, commencer le débat.	Feuilles
Phase 3 Lecture de l'album 5 min	Groupe classe	Lire les pages 9 et 10 de l'album de littérature de jeunesse. Puis, demander aux élèves de reformuler ce qui a été lu.	Album
Phase 4 Jeu de rôles 10 min	Groupe classe	Créer un jeu de rôles (concernant les pages 5 à 10). Expliquer aux élèves en quoi consiste le jeu de rôles. Faire des mises en commun pour savoir ce que les autres ont ressenti (les spectateurs et les acteurs : Arthur, Paul, les camarades).	Album

Séance 2 – 1 heure			
<u>Objectifs</u> :			
<ul style="list-style-type: none"> • Reformuler les situations d'un album de littérature de jeunesse. • Participer à un dilemme moral. 			
Déroulement – durée	Organisation pédagogique	Consignes	Matériels
Phase 1 Rappel sur la séance précédente 5 min	Groupe classe	Faire un rappel de la séance précédente (séance 1). Pour cela, demander aux élèves ce qui a été fait durant la séance n°1.	
Phase 2 Lecture de l'album 15 min	Groupe classe	Lire les pages 11 à 14 de l'album Rouge. Ensuite poser des questions aux élèves sur les pages qui ont été lues. <ul style="list-style-type: none"> • Léna dit qu'elle souhaite que ça s'arrête. Mais de quoi s'arrête ? • Que fait Léna ? 	Album
Phase 3 Dilemme moral 20 min	Groupe classe	Dilemme moral fait avec toute la classe. Expliquer ce qu'est un dilemme moral. Ensuite, poser la question aux élèves : Faut-il parler au risque de subir des représailles ou se taire alors que nous jugeons l'acte condamnable ? Avant de commencer le dilemme moral, cette question est notée au tableau et les mots difficiles sont expliqués (→ représailles, condamnable). A la fin du dilemme, faire un résumé de ce qui a été dit.	Fiche de route

		→ Disposition pour le dilemme moral : en cercle pour que les élèves puissent tous se voir et ainsi faciliter le débat.	
Phase 4 Lecture de l'album (suite) 15 min	Groupe classe	Lire la suite de l'album : les pages 21 à 24. Puis, poser des questions aux élèves : <ul style="list-style-type: none"> • Pourquoi Léna dit que Paul va le tuer ? • Que font Ronan, Lucas et Louis ? Est-ce bien ? Demander à un élève de reformuler l'histoire depuis le début. → Le terme fraternité apparaît, ce terme est expliqué. Il a déjà été étudié lors d'une séquence sur la valeur de la République.	
Phase 5 Expérience des pommes 5 min	Groupe classe	Faire l'expérience avec les deux pommes.	2 pommes

Séance 3 – 1 heure			
<u>Objectifs</u> :			
<ul style="list-style-type: none"> • Reformuler les situations d'un album de littérature de jeunesse. • Participer à une discussion à visée philosophique. • S'approprier une situation d'engagement. 			
Déroulement – durée	Organisation pédagogique	Consignes	Matériels
Phase 1 Lecture de l'album 15 min	Groupe classe	<ul style="list-style-type: none"> • Avant de commencer la lecture, faire un petit rappel de la séance précédente. • Lire les pages 15 à 20 de l'album. Puis, demander aux élèves de reformuler ce qui a été dit dans l'album. Dans les pages 15 et 16 faire émerger la violence (les élèves doivent relever les mots qui « gênent »). Demander aux élèves : Pourquoi Léna a-t-elle peur ? • Lire la suite de l'album : les pages 25 à 30. Dans les pages 25 et 26 : Ronan vient en aide à ses camarades Léna et Arthur, demander aux élèves : Que se passe-t-il ? → La notion de fraternité revient. Dans les pages 29 et 30 : faire une conclusion. 	Album

Phase 2 DVP 35 min	Groupe classe	Les élèves doivent participer à la DVP. La question est : Vous êtes à la place de Léna. Que diriez-vous / feriez-vous à sa place pour rompre le silence ?	
Phase 3 Institutionnalisation 10 min	Groupe classe	Collectivement, lire la trace écrite qui est distribuée aux élèves. Dans cette trace écrite se trouve tout ce qui a été dit durant la séquence.	Photocopie de la trace écrite

Séance 4 – 1 heure			
<u>Objectifs</u> :			
<ul style="list-style-type: none"> • Réinvestir ses connaissances et sa sensibilisation morale. • Par groupe, créer une affiche sur le harcèlement pour dire « stop au harcèlement ». 			
Déroulement – durée	Organisation pédagogique	Consignes	Matériels
Phase 1 Questionnaire à choix multiples 15 min	Individuel/écrit	Afin de réinvestir les connaissances des élèves, ils vont devoir répondre à un QCM. Ce QCM permettra d'évaluer les élèves.	Photocopies du QCM (Annexe 2)
Phase 2 Affiches 45 min	Groupe	Afin de clôturer cette séquence sur le harcèlement : par groupe, les élèves vont devoir réaliser une affiche sur le harcèlement pour dire « stop au harcèlement ».	Feuilles. (Annexe 3)

1.4 Variables et indicateurs

Afin d'évaluer l'expérimentation, deux variables sont utilisées, la sensibilisation des élèves au harcèlement scolaire et leur capacité à lutter contre celui-ci. Elles sont mesurées à partir de plusieurs indicateurs qui seront décrits dans la partie discussion.

Dans cette étude, nous cherchons à évaluer la sensibilisation des élèves au harcèlement scolaire. Pour cela, nous nous appuyerons sur les données recueillies à l'état initial au cours du premier débat en séance 1. Nous évaluerons le nombre de références au harcèlement scolaire dans les arguments des élèves. En s'appuyant sur les reformulations des élèves pendant les lectures de l'album, nous évaluerons si les élèves se sont mis à la place d'un enfant harcelé et s'ils peuvent reconnaître les caractéristiques d'une situation de harcèlement. Un questionnaire final en fin de

séquence nous permettra de savoir si les différentes activités vécues dans les séances ont eu une influence sur les élèves.

Nous évaluerons ensuite la capacité des élèves à lutter contre le harcèlement scolaire à partir des données collectées au cours du débat moral en séance 2 et de la DVP en séance 3 et des informations présentes sur les affiches créées par les élèves. Pour cela, les idées et les arguments des élèves exprimés dans le débat moral et dans la DVP ainsi que les informations des affiches seront quantifiées.

Résultats

Les résultats sont analysés selon deux variables, la sensibilisation des élèves au harcèlement scolaire et leur capacité à lutter contre. Les données recueillies sont issues des productions de tous les élèves de la classe. Certains indicateurs sont susceptibles de présenter des failles que nous décrirons dans la partie discussion. La mise en place des différents dispositifs sera également analysée à la fin de cette partie.

1.1 La sensibilisation des élèves au harcèlement scolaire

1.1.1 Avant la séquence

Le débat silencieux avait pour but de constater la relation qu'entretiennent les élèves avec la différence d'autrui. Nous voulions découvrir si les élèves établissaient naturellement le lien entre la différence et le harcèlement scolaire. Nous leur avons posé la question suivante « Pourquoi la différence d'autrui nous dérange-t-elle ? ». Les réponses rédigées de vingt-sept élèves ont été classées par catégories. La réponse la plus donnée avec neuf élèves est « Parce que Arthur a les joues rouges ». La deuxième réponse la plus fréquente donnée par sept élèves est « Parce qu'on n'aime pas ». Quatre élèves expliquent que la différence d'autrui nous dérange « parce qu'on est jaloux », trois « parce qu'elle nous fait peur », deux « parce qu'elle nous fait rigoler » et enfin, deux élèves indiquent que la différence ne dérange pas car nous sommes tous différents. Aucune référence au harcèlement scolaire n'a été émise. L'expression « harcèlement scolaire » ou même le mot « discrimination » n'ont pas émergé dans les réponses des élèves.

1.1.2 Pendant la séquence

Au cours des séances, les élèves découvraient l'album « Rouge » en lecture offerte. Afin d'évaluer le rôle de cette lecture dans la sensibilisation au harcèlement scolaire, nous avons demandé aux élèves de résumer et de reformuler l'histoire au fur et à mesure. Nous estimons pour nos résultats que l'exhaustivité de leur évocation de termes en rapport avec le harcèlement scolaire traduit l'impact de l'histoire sur eux. A chaque lecture offerte de l'album, nous demandons aux élèves de résumer l'histoire depuis le début. Nous avons donc trois résumés.

Dans le premier résumé, les élèves résument ce qu'il se passe dans les dix premières pages de l'histoire. Ils n'ont pas tout de suite remarqué la différence que porte le personnage principal de l'histoire. Lorsque qu'ils l'ont aperçue, ils l'ont trouvée amusante. Ils ont alors résumé l'histoire de la manière suivante « Arthur a les joues rouges et ses camarades de classe en rigolent ». Nous n'avons relevé aucun terme en lien avec le harcèlement scolaire ou avec les moqueries. En poursuivant la lecture, les élèves mettent des mots plus précis sur les situations qu'ils sont amenés à reformuler. Les élèves parlent alors de « moqueries » et de « violence », le verbe « embêter » émerge. Le deuxième résumé est formé de la manière suivante « Arthur se fait moquer et embêter par Paul. Sa copine Léna n'ose pas le dire à la maitresse alors tous les autres le font pour l'aider ». Lors du troisième résumé, le mot « harcelé » est prononcé par les élèves. Les élèves décrivent une situation de harcèlement : « Arthur est un garçon un peu différent qui se fait harceler à l'école. Ça lui fait beaucoup de peine. Sa copine Léna essaie de l'aider mais elle n'est pas assez courageuse alors toute la classe dénonce Paul l'harceleur comme ça il arrête. A la fin Arthur va mieux. »

1.1.3 Après la séquence

Le questionnaire final permet d'observer l'effet de la séquence sur la sensibilisation des élèves au harcèlement scolaire. Il relate les réponses de vingt-sept élèves à huit questions autour du harcèlement scolaire. La question « Qu'est-ce que le harcèlement scolaire ? » révèle une classe qui a intégré la définition du harcèlement scolaire avec vingt-six bonnes réponses. Un seul élève a répondu que le harcèlement scolaire prenait la forme de blagues faites en classe. Les réponses des élèves à la question « Y a-t-il plus de harcèlement à l'école par rapport à l'époque de tes parents ? » sont partagées : huit élèves ont répondu qu'il y a moins de harcèlement scolaire aujourd'hui,

dix élèves ont répondu que le harcèlement scolaire est plus présent parce que les enfants sont de plus en plus méchants et neuf élèves ont répondu qu'il n'y a pas plus de harcèlement scolaire qu'avant mais avec Internet il continue même en dehors de l'école. A la question « Combien d'élèves sont harcelés en France », la moitié de la classe (quatorze élèves) a répondu correctement un élève sur vingt. Les réponses de l'autre moitié se partagent entre un élève sur cinq (sept) et un élève sur dix (six). Lorsqu'il est demandé aux élèves de choisir la bonne définition du cyberharcèlement, vingt élèves expliquent qu'il s'agit de harcèlement sur Internet et sept élèves indiquent qu'il se déroule quand une personne se fait harcelée chez elle. Aucun élève n'a sélectionné la réponse « Quand une personne est harcelée à l'école ». Les réponses des élèves à la question « Pourquoi a-t-on plus de risques d'être harcelé en primaire et au collège qu'au lycée ? » se divisent également en deux groupes : dix-sept élèves ont répondu « Parce que les harceleurs grandissent et arrivent mieux à se mettre à la place des victimes » et les dix autres élèves ont répondu « Parce que les harceleurs perdent confiance en eux au lycée ». Aucun élève n'a répondu « Parce que les harceleurs ne vont pas au lycée ». A la question « Que risquent les harceleurs de plus de 13 ans », douze élèves ont sélectionné la bonne réponse « 6 mois de prison et 7 500 euros d'amende », neuf élèves « 16 mois de prison et 75 euros d'amende » et six élèves « 6 ans de prison et 7 500 euros d'amende ». Toutes les réponses à la question « Vers qui faut-il aller si on est harcelé ? » étaient acceptées et admises, cependant les élèves ont effectué un tri. Seulement cinq élèves ont sélectionné les trois réponses (vers un adulte, au commissariat de police, dans le bureau du directeur). Treize élèves n'ont choisi que la première réponse « Vers un adulte », quatre élèves ont choisi « Vers un adulte » et « Dans le bureau du directeur », deux élèves ont choisi « Vers un adulte » et « Au commissariat de police », deux autres élèves n'ont choisi que « Au commissariat de police », et un seul élève n'a choisi que « Dans le bureau du directeur ». A la dernière question « Quel numéro gratuit peut-on composer si on est harcelé ? » la grande majorité des élèves a répondu correctement « 3020 » avec vingt-quatre élèves, deux élèves ont répondu « 3040 » et un élève « 3050 ».

1.2 La capacité des élèves à lutter contre le harcèlement scolaire

1.2.1 Le débat moral

Nous nous sommes appuyées sur la participation des élèves pendant le débat moral afin d'évaluer leur engagement dans la lutte contre le harcèlement scolaire. Les élèves ont été invités à débattre autour de la question suivante : « Faut-il parler au risque de subir des représailles ou se taire alors que nous jugeons l'acte condamnable ? ». Nous avons veillé à ce que chacun des vingt-sept ait l'occasion d'exprimer son point de vue en instaurant un climat favorable aux échanges. La majorité de la classe a pris la parole au moins une fois. Les élèves ont donc débattu sur le fait d'oser prendre la parole pour défendre quelqu'un d'autre. Sur les sept arguments qu'ils ont exprimés, six traduisent une volonté d'agir et de briser le silence pour venir en aide à un camarade harcelé. Ils n'ont formulé qu'un seul argument contre le fait de parler. Dans leurs arguments en faveur de la prise de parole, deux élèves évoquent la possibilité que l'auteur de violences n'ait pas recours à des représailles donc il faut parler à un adulte. Quatre élèves font appel à la fraternité. Trois autres élèves estiment que se taire revient à encourager l'acte condamnable. Parmi les cinq élèves qui soutiennent qu'il faut parler parce qu'on ne peut pas (se) laisser faire, certains évoquent la compassion. Cinq autres élèves précisent que si on n'agit pas, les violences ne s'arrêtent pas. Enfin, trois élèves expriment la notion d'aide et d'entraide dans le fait de briser le silence. Cependant, seulement quatre élèves ont formulé quelques réserves quant au fait d'oser prendre la parole en précisant que ce n'est pas une chose facile et qu'elle demande du courage.

1.2.2 La discussion à visée philosophique

La question posée et problématisée pendant la DVP est la suivante : « Que feriez-vous à la place de Léna pour rompre le silence ? ». Afin d'évaluer la capacité des élèves à lutter contre le harcèlement scolaire, nous avons relevé les arguments et les exemples exprimés par les élèves. Nous y retrouvons trois types de violence à l'école qui correspondent à du harcèlement si elles sont répétées : la violence physique et morale, le racket et le vol. Face à ces différentes situations, les élèves ont proposé plusieurs solutions afin de répondre à la question posée.

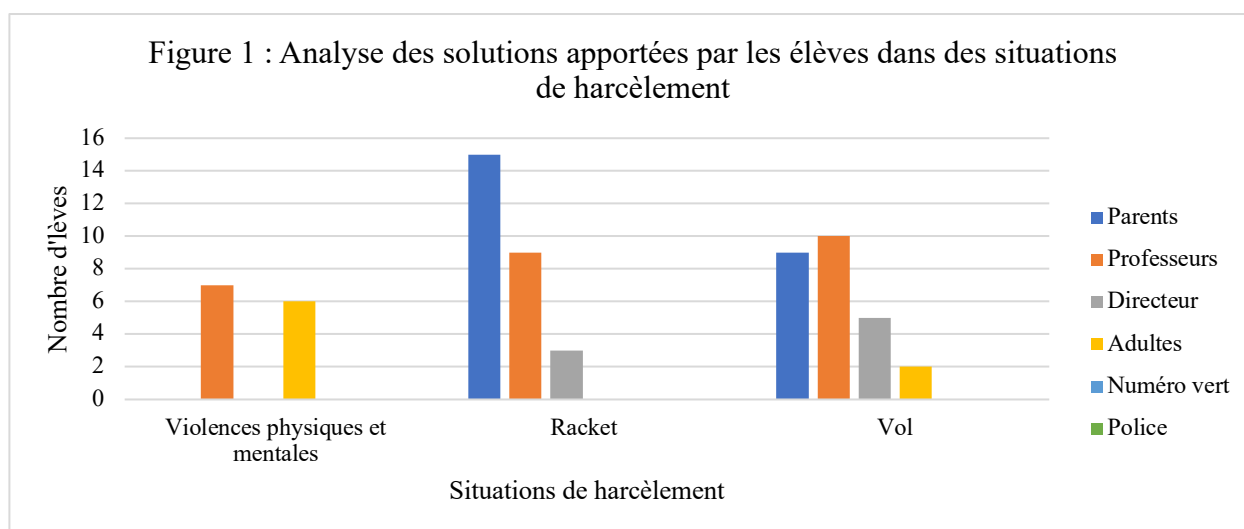
Dans une situation où un de leur camarade subirait des violences physiques et morales répétées, la réaction première de six élèves serait de protéger et de rassurer ce camarade. Sept élèves

avertiraient les professeurs des écoles et six autres élèves préviendraient un adulte sans ajouter de précisions.

Les élèves ont également évoqué une situation de racket. En solution à celle-ci neuf élèves se confieraient à leurs parents, six autres élèves avertiraient leurs parents et les professeurs des écoles et trois élèves préviendraient leurs parents et le directeur de l'école.

Enfin, dans une situation de vol, dix élèves disent rapporter ou menacer de rapporter les faits aux professeurs dont trois élèves préviendraient les professeurs des écoles, le directeur et les parents, six élèves n'avertiraient seulement leurs parents et deux élèves en parleraient à un adulte pour qu'il vienne avec eux dans le bureau du directeur.

Le numéro vert d'écoute n'a pas été évoqué par les élèves ni le commissariat de police. Nous avons représenté ces résultats sous forme d'un graphique (Figure 1).



Nous pouvons noter que l'aide des professeurs des écoles est sollicitée dans chaque situation. Plus la situation de harcèlement semble importante, plus les élèves ont recours à des adultes et notamment l'appui du directeur de l'école. Les parents sont les personnes les plus prévenues par les élèves après les professeurs.

1.2.3 Les affiches des élèves

En fin de séquence, les élèves par groupes, ont créés des affiches pour dire non au harcèlement. La création de ces affiches nous permet d'évaluer la capacité des élèves à lutter contre le harcèlement scolaire. Sur les quatre affiches des élèves, le mot « harcèlement » est inscrit douze

fois. Il est accompagné des mots « STOP », « NON » ou « CONTRE » seize fois. Sur deux affiches nous retrouvons des solutions pour lutter contre le harcèlement scolaire. Les élèves insistent sur le fait de parler et de briser le silence, d'agir et de se soutenir. Parmi ses solutions, une affiche rappelle qu'il est possible de « parler au 3020 ». Deux affiches présentent les différentes formes du harcèlement scolaire en évoquant les moqueries, les insultes, la violence et les menaces dont une précise les conséquences du harcèlement scolaire : « perte de confiance ». Le numéro d'écoute 3020 est présent sur deux affiches.

Nous ne trouvons pas de définition au harcèlement scolaire sur les affiches des élèves mais des exemples et des solutions pour lutter contre celui-ci.

Discussion

Pour rappel, cette étude vise à déterminer comment faire de la prévention au harcèlement scolaire à partir d'une pédagogie du débat littéraire et philosophique. Nous avons émis deux hypothèses. La première hypothèse est que la mise en œuvre de discussions à visée philosophique permet aux élèves d'être sensibilisés au harcèlement scolaire. Ensuite, nous avons supposé que l'utilisation d'un album de littérature jeunesse nourrit la réflexion des élèves au sujet du harcèlement scolaire.

Pour cela, nous avons dans un premier temps cherché à évaluer la sensibilisation des élèves au harcèlement scolaire tout au long de la séquence. Nous avons ensuite mesuré leur capacité à lutter contre ce dernier.

1.1 Vers une sensibilisation progressive au harcèlement scolaire

1.1.1 Avant la séquence : Une sensibilisation au harcèlement scolaire limitée

Le débat silencieux nous a permis de faire un état des lieux sur la relation qu'entretiennent les élèves avec la différence d'autrui. Dans les situations de harcèlement scolaire, l'harceleur prend comme prétexte la différence pour faire subir son harcèlement à sa victime. Nous cherchions à découvrir si les élèves établissaient le lien entre la différence et le harcèlement spontanément.

La réponse la plus donnée montre que les élèves ont ciblé la différence que porte le personnage de l'histoire de l'album de jeunesse. Cependant, elle montre également que les élèves n'ont pas su se distancer de la lecture d'album pour répondre à la question du débat.

Les réponses des élèves nous permettent de constater qu'ils n'effectuent pas ce lien naturellement. En revanche, elles rendent compte des réactions des élèves face à la différence. En effet, les élèves ont évoqué ce que leur produisait la différence d'autrui.

1.1.2 Pendant la séquence : Une sensibilisation au harcèlement scolaire initiée

Les résumés des élèves sont un support d'évaluation de la sensibilisation des élèves au harcèlement scolaire. Le premier résumé formulé par les élèves montre qu'ils ont remarqué que le personnage d'Arthur possède une différence et qu'en réaction à cette différence ses camarades rigolent. Ils ne font à ce stade de l'histoire et de la séquence aucun lien entre la différence du personnage d'Arthur et le harcèlement scolaire. Le résumé des élèves correspond à une description.

Le deuxième résumé révèle que les élèves ont perçu la situation de harcèlement décrite dans le livre sans mettre le mot « harcèlement » dessus. Ils remarquent les différents rôles endossés par les personnages : un agresseur, une victime et un témoin.

A l'issue de la lecture de l'album, les élèves reconnaissent la situation de harcèlement racontée dans l'histoire. Leur troisième résumé montre qu'ils sont capables de se mettre à la place de la victime et du témoin. Ils comprennent les intentions des personnages.

La lecture de l'album de jeunesse a contribué à sensibiliser les élèves au harcèlement scolaire. Ils ont saisi les émotions et les ressentis des différents personnages et ils reconnaissent le caractère répétitif caractéristique d'une situation de harcèlement.

1.1.3 Après la séquence : Un impact réel mais une sensibilisation au harcèlement scolaire partielle

Les réponses des élèves au questionnaire final nous permettent d'observer l'effet de la séquence sur la sensibilisation des élèves au harcèlement scolaire. Ils savent définir le harcèlement scolaire et en ont une idée précise. Ils ont également perçu la place qu'il prend au sein de l'École. Les élèves connaissent les différentes formes de harcèlement scolaire, notamment le

cyberharcèlement. Ils ont conscience de la façon dont il évolue au cours des années. L'ensemble des élèves a retenu quel numéro contacter si on est harcelé.

En revanche, certains aspects du harcèlement scolaire n'apparaissent pas dans les réponses des élèves. Les élèves n'ont pas saisi les risques juridiques encourus pour les harceleurs dans des cas de harcèlement scolaire. Les élèves ne semblent pas savoir exactement vers qui se tourner s'ils sont harcelés.

Nous constatons que la sensibilisation des élèves au harcèlement scolaire reste partielle à l'issue de la séquence. Les élèves savent définir et reconnaître une situation de harcèlement et ont conscience de son ampleur.

1.2 La capacité des élèves à lutter contre le harcèlement scolaire : Un premier pas dans la lutte contre le harcèlement scolaire

1.2.1 Le débat moral : Une volonté affirmée de briser le silence

Les arguments des élèves montrent qu'ils se placent dans la peau d'un témoin d'une situation de harcèlement. Ils expriment une réelle volonté de prendre la parole en présentant leurs motivations. Les élèves ne semblent pas avoir peur de représailles de la part de l'agresseur. Ils ont confiance en l'adulte pour les protéger. Les élèves souhaitent agir au nom de la fraternité. Ils ont conscience qu'ils forment une unité dont le fondement est le respect de chacun. Les élèves pensent que ne rien faire c'est laisser faire. Ils font alors preuve d'un réel engagement et d'une volonté prononcée de mise en action contre le harcèlement scolaire. En évoquant la compassion, les élèves se mettent à la place de la victime et ressentent ses émotions. La compassion s'accompagne d'action et traduit une envie d'aider, une mise en action. En prônant l'aide et l'entraide, les élèves expriment le désir de faire quelque chose et de se rendre utile.

1.2.2 La discussion à visée philosophique : Une mise en action timide

Les élèves savent décrire et reconnaître et décrire des situations de harcèlement scolaire. Les solutions apportées à ces diverses situations montrent qu'ils sont capables d'oser prendre la parole en tant que témoin. Ils savent également vers qui se tourner.

Cependant, les solutions proposées par les élèves ne traduisent pas un engagement dans la lutte contre le harcèlement scolaire. Ils ne présentent pas de plan de prévention ou de sensibilisation. Les élèves restent dans une perspective de réponse immédiate à une situation de harcèlement sans proposer de traitement de celle-ci.

1.2.3 Les affiches des élèves : Une première ébauche de campagne de sensibilisation contre le harcèlement scolaire

Les affiches des élèves prennent la forme d'une campagne de sensibilisation contre le harcèlement scolaire. Les élèves ont synthétisé leurs connaissances sur le sujet afin de transmettre un message de prévention contre le harcèlement scolaire. Nous constatons une réelle volonté de faire reculer le harcèlement. Les élèves ont retenu qu'il est essentiel de briser le silence et ont affiché le numéro vert d'écoute. Ils sont ainsi capables de concevoir des affiches dans le but de prévenir le harcèlement scolaire, ce qui représente une première étape dans la lutte contre celui-ci.

1.3 Les limites de l'utilisation des indicateurs

1.3.1 Le débat silencieux

Le débat silencieux sert d'indicateur afin de déterminer quelle(s) relation(s) entretiennent les élèves avec la différence d'autrui. Ce débat a été mis en place en classe entière en première séance. La question posée a fait l'objet d'une longue explication pour en assurer la bonne compréhension de tous. Cependant, les réponses des élèves ne répondent pas à la question posée dans le débat. Les élèves n'expriment pas en quoi la différence d'autrui les dérange mais plutôt ce qu'elle leur provoque.

De plus, la mise en œuvre d'un débat silencieux suppose que les élèves sachent s'exprimer et argumenter à l'écrit de manière concise. En effet, les élèves doivent répondre à la question posée sur un papier, puis réagir à l'écrit aux arguments de leurs camarades. Mes élèves de CM1-CM2 n'étaient pas suffisamment à l'aise pour effectuer cet exercice. La formulation d'arguments a également constitué un obstacle pour certains élèves.

En outre, l'argument des élèves le plus donné est directement lié à l'histoire de l'album de jeunesse. Nous avons mis en place le débat silencieux immédiatement après la lecture de l'album

afin qu'il nourrisse la réflexion des élèves. L'effet inverse s'est alors produit, les élèves n'ont pas su prendre le recul nécessaire pour débattre en se détachant de l'histoire.

1.3.2 Les résumés des élèves

Les élèves sont invités à reformuler et résumer l'histoire lue à l'issue des moments de lecture offerte. Ces résumés se font de manière orale et un faible nombre d'élèves est sollicité. Il aurait été plus intéressant de demander un résumé à l'ensemble de la classe afin de recueillir des données plus justes.

1.3.3 Le questionnaire final

Le questionnaire final nous permet de constater l'impact de la séquence sur la sensibilisation des élèves au harcèlement scolaire. Il présente néanmoins quelques failles. Tout d'abord, il aurait été plus pertinent de faire passer un premier questionnaire en séance 1 afin de relever l'état initial des élèves et ainsi de comparer leurs réponses.

1.3.4 La discussion à visée philosophique

En raison du contexte particulier que nous avons vécu lors de la mise en place de la séquence, quelques adaptations ont dû être organisées afin de la mener à son terme. Ainsi, la discussion à visée philosophique a été menée à distance avec les élèves en classe virtuelle. Par groupe de 6 élèves, nous avons problématisé et mené une réflexion en vidéoconférence. L'attribution de rôles aux élèves n'a pas été mise en pratique en distanciel.

1.3.5 Les affiches des élèves

La séquence n'a pas pu être entièrement réalisée en classe. Ainsi, la création d'affiches contre le harcèlement scolaire n'a été pas menée avec les élèves. Cependant, afin d'obtenir des résultats satisfaisants, j'ai utilisé des affiches d'une campagne de sensibilisation au harcèlement scolaire organisée dans un collège. Ces affiches ont été réalisées par des élèves de 6^o et 5^o dans le cadre d'un projet éducatif qui vise à sensibiliser les jeunes au harcèlement scolaire.

Ces productions d'élèves correspondent aux résultats attendus de l'étude. Elles montrent l'engagement des élèves dans la lutte contre le harcèlement scolaire. Elles synthétisent les éléments importants qui participent à la sensibilisation au harcèlement scolaire.

1.4 Les perspectives de cette étude

1.4.1 Les modifications à apporter à la séquence

La mise en place de la séquence en classe nous a permis de nous rendre compte que les durées des séances étaient irréalisables. Les séances étaient trop chargées pour être effectuées entièrement en une heure. Ainsi, en pratique certaines activités prévues n'ont pas été réalisées. Il s'agit du jeu de rôle en séance 1 et de l'expérience de la pomme, des activités qui contribuaient à la sensibilisation des élèves au harcèlement scolaire.

De plus, l'étude de l'album de jeunesse aurait dû se faire séparément des débats. Elle n'a pas nourri la réflexion des élèves, au contraire elle a empêché son développement.

En outre, afin de favoriser la formulation d'arguments et la discussion des élèves, une autre forme de débat pourrait être mise en place en séance 1. Il aurait été plus intéressant d'organiser plusieurs discussions à visées philosophiques pour en constater les résultats durant l'étude.

1.4.2 D'autres actions à mettre en place

Le harcèlement scolaire est un sujet important et complexe qui touche de nombreux élèves. Un réel travail de sensibilisation doit être effectué. En complément de la séquence, plusieurs actions peuvent être organisées dans cette perspective. Plusieurs associations interviennent dans les écoles dans le but d'informer et de sensibiliser les élèves et les personnels d'éducation. Un projet en collaboration avec des intervenants et l'école pourrait être réalisé afin de favoriser l'engagement des élèves dans la lutte contre le harcèlement scolaire.

Une campagne de prévention contre le harcèlement scolaire organisée par les élèves de l'école peut également être mise en place. Elle s'accompagnerait de création de vidéos, de réalisation d'affiches dans l'école, de rédaction de témoignages. Les élèves pourraient également mettre en place une cellule d'écoute et de soutien dans l'école.

Conclusion

Cette étude m'a fait réaliser l'importance de mener une réflexion collective autour du harcèlement scolaire. En effet, en travaillant sur ce thème avec les élèves, je me suis rendu compte que s'il touche un nombre important d'élèves, ils ne sont que très peu informés. Je suis convaincue que c'est en sensibilisant les élèves que nous ferons reculer le harcèlement scolaire. Les débats et les discussions avec les élèves m'ont permis de prendre conscience de l'intérêt de mettre en place une méthodologie du débat. Nous ne sollicitons pas assez la prise de parole des élèves et ils ne sont pas habitués à construire leur réflexion dans une discussion. Ainsi, chaque année je mettrai en place des discussions à visées philosophiques pour permettre aux élèves de formuler des arguments et d'organiser leur pensée. Ce travail a modifié ma pratique et m'a insufflé le désir de mettre en place des projets en partenariat avec des associations. Il m'a également fait comprendre l'importance d'engager les élèves dans ces projets.

Bibliographie

Bachler, I. (2018). *La laïcité faire la paix*. Paris : Éditions Bréal.

Bergougnieux, A. (2006). L'École et l'éducation civique, *La revue de l'inspection générale*, 03, pp. 54-60.

BO spécial du 26 mars 2015 : programme d'enseignement de l'école maternelle, 2015, *Ministère de l'Éducation nationale*.

BO spécial n°30 du 26 juillet 2018 - Annexe 1 Programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), 2018,

BO spécial n°30 du 26 juillet 2018 - Annexe 2 Programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 2), 2018,

BO n°17 du 23 avril 2015 : socle commun de connaissances, de compétences et de culture, 2015, *Ministère de l'Éducation nationale*

Chirouter, E. (2011). *Aborder la philosophie en classe à partir d'albums de jeunesse*. Paris : Hachette Éducation.

Chirouter, E. (2015). *L'enfant, la littérature et la philosophie*. Paris : L'Harmattan.

Caudron, H. (2007). *Oser à nouveau enseigner la morale à l'école*. Paris : Hachette Éducation.

Grange. C. (2012). *Devenir élève* [conférence]. Devenir élève à l'école maternelle.

Guilloux, R. (2018). *Situations de harcèlement entre élèves*. Paris : Retz.

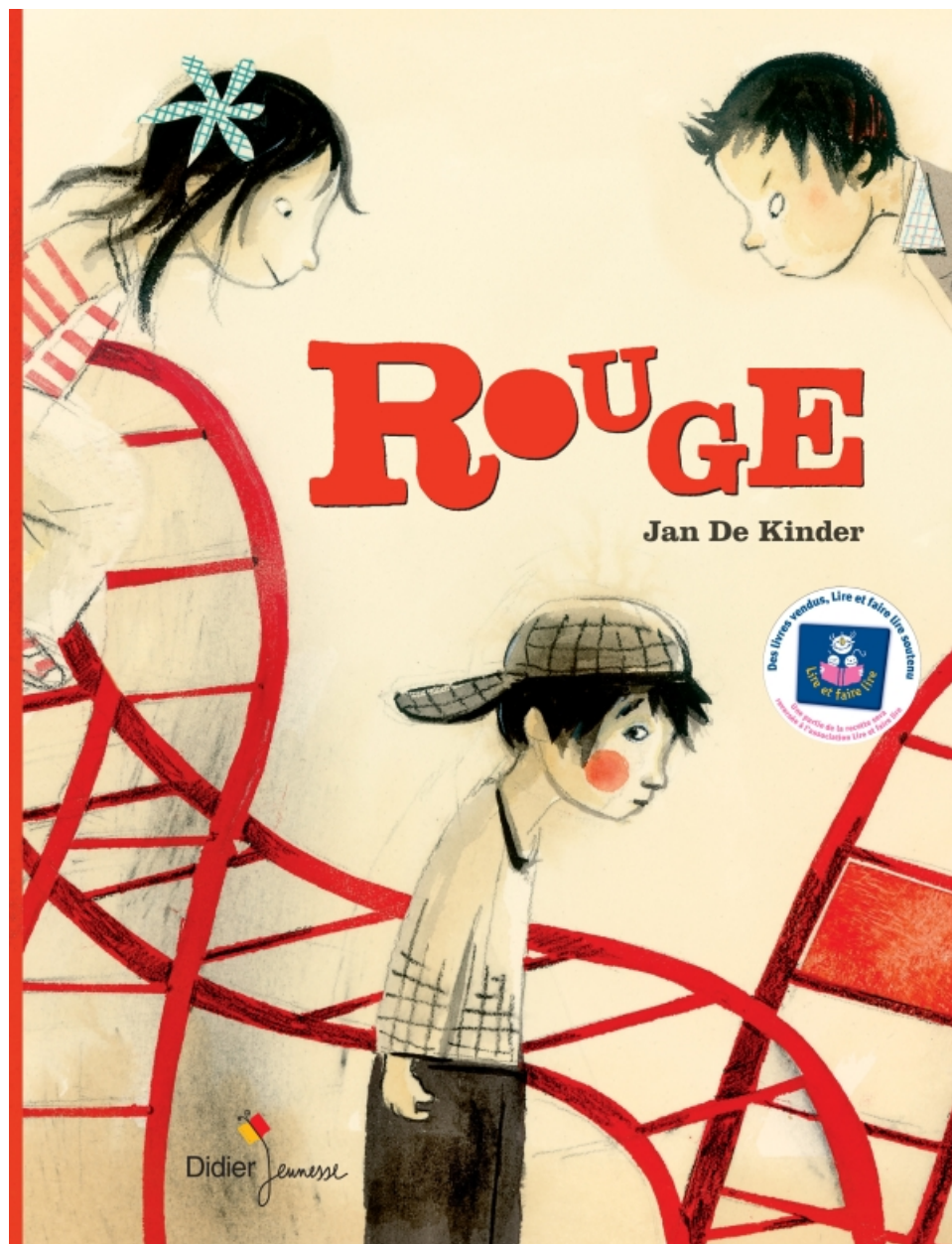
IGEN. (2018). Note d'orientation relative à la "discussion à visée philosophique". Repéré à https://philosophie.acversailles.fr/IMG/pdf/igengroupephilosophie_notefev2018_discussionviseer eflexive.pdf le 17/12/19

Tozzi, M. (2009). La construction identitaire de l'élève par le questionnement et la discussion à visée philosophique. Repéré à <https://www.philotozzi.com/2009/10/la-construction-identitaire-de-l-eleve-par-le-questionnement-et-la-discussion-a-visee-philosophique/> le 12/11/19

Tozzi, M. (2011). Animer une discussion à visée philosophique en classe. Repéré à <https://www.philotozzi.com/2011/03/439/print/> le 12/11/19

ANNEXES

Annexe 1 : Première de couverture de l'album Rouge de Jan de Kinder



Annexes 3 : le questionnaire final

1. Qu'est-ce que le harcèlement à l'école ?

- Lorsqu'un élève est insulté une fois dans l'année.
- Lorsqu'un élève est souvent insulté, frappé ou mis à l'écart par un ou plusieurs autres élèves.
- Lorsqu'un élève fait des blagues en classe.

2. Y a-t-il plus de harcèlement à l'école par rapport à l'époque de tes parents ?

- Oui, parce que les enfants sont de plus en plus méchants.
- Non, il y en a moins.
- Non, mais avec internet le harcèlement continue aussi en dehors de l'école.

3. Combien d'élèves sont harcelés en France ?

- 1 sur 5
- 1 sur 10
- 1 sur 20

4. Qu'est-ce que le cyberharcèlement ?

- Quand une personne est harcelée chez elle.
- Quand une personne est harcelée sur internet.
- Quand une personne est harcelée à l'école.

5. Pourquoi a-t-on plus de risques d'être harcelé en primaire et au collège qu'au lycée ?

- Parce que les harceleurs grandissent et arrivent mieux à se mettre à la place des victimes.
- Parce que les harceleurs ne vont pas au lycée.
- Parce que les harceleurs perdent confiance en eux au lycée.

6. Que risquent les harceleurs de plus de 13 ans ?

- 16 mois de prison et 75 euros d'amende.
- 6 ans de prison et 7 500 euros d'amende.
- 6 mois de prison et 7 500 euros d'amende.

7. Vers qui faut-il aller si on est harcelé ?

- A un adulte.
- Au commissariat de police.
- Dans le bureau du directeur.

8. Quel numéro gratuit peut-on composer si on est harcelé ?

- Le 3020
- Le 3040
- Le 3050

Année universitaire 2019-2020

**Master 2 *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*
Mention Premier degré**

Titre du mémoire : Le débat littéraire et philosophique pour sensibiliser les élèves au harcèlement scolaire

Auteur : Emma SCHILLACI

Résumé :

Ce mémoire présente une expérimentation réalisée auprès d'une classe de CM1-CM2 dans le cadre de l'enseignement moral et civique. Elle vise à montrer comment faire de la prévention au harcèlement scolaire auprès de jeunes élèves à partir d'une pédagogie du débat philosophique et littéraire. Nous avons alors proposé aux élèves une lecture offerte d'un album de jeunesse afin de les sensibiliser au harcèlement scolaire. L'album de littérature jeunesse permet d'incarner les enjeux de la thématique sans en faire vivre l'expérience aux élèves. Nous avons également mené différents débats au cours de l'expérimentation dans le but d'engager les élèves dans la lutte contre le harcèlement scolaire en tissant du lien entre l'histoire lue et la réalité. Or, si une sensibilisation au harcèlement scolaire est initiée, l'engagement des élèves reste timide. Une réflexion d'équipe doit être menée et des projets peuvent être mis en place afin de favoriser l'engagement de tous.

Mots clés : harcèlement scolaire, CM1-CM2, EMC, littérature jeunesse, DVP, débat

Abstract:

This thesis presents an experiment carried out with a class of CM1-CM2 in the framework of moral and civic education. It aims to show how to prevent school bullying with young students from a pedagogy of philosophical and literary debate. We then offered the students a free reading of a youth album in order to make them aware of school bullying. The children's literature album makes it possible to embody the issues of the theme without bringing the students' experience to it. We also led various debates during the experiment with the aim of engaging students in the fight against school bullying by weaving a link between the story read and reality. However, if awareness of school harassment is initiated, student engagement remains timid. Team reflection must be carried out and projects can be set up to encourage everyone's commitment.

Keywords: bullying, CM1-CM2, EMC, children's literature, DVP, debate